

## Province de Québec

### Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance extraordinaire du **conseil des commissaires** tenue en mode hybride dans les bureaux de la Commission scolaire Western Québec au 15, rue Katimavik, le 27 août 2024, à 19 h.

**PRÉSENCES :** Le président Daly, les commissaires Brushey, Cornforth, George, Giannakoulis, Graham, Goldsbrough, Kane, Labadie et McCrank, les commissaires-parents Fortier et Taylor et la commissaire cooptée Commonda

**ABSENCES :** Commissaires Lyrette-Brennan, Shaar, commissaires-parents Boucher-Sharma, Brennan et commissaire coopté Garner

#### **PERSONNEL :**

Directrice des services complémentaires L. Falasconi

Directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle J. Dubeau

Directeur des ressources humaines Alain Paquin

Responsable de la gestion administrative R. Vincent

Le directeur général, M. G. Singfield, le secrétaire général, M. E. Keon, et le directeur général adjoint/directeur des ressources matérielles et de la technologie et directeur des ressources financières par intérim, M. P. Proulx, sont également présents.

- Mot de bienvenue de la commissaire cooptée Commonda
- Reconnaissance territoriale par le commissaire Brushey

Ouverture de l'assemblée : 19 h 04

#### **C-24/25-1 Adoption de l'ordre du jour**

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

#### **Présentation du budget**

Le directeur des ressources financières par intérim, M. Pascal Proulx, fait une présentation PowerPoint au conseil des commissaires sur le budget 2024-2025 de la CSWQ, suivie d'une période de questions.

**C-24/25-2**

**Budget 2024-2025**

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire Western Québec doit adopter le budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2024-2025 et l'envoyer au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);

ATTENDU QUE le budget de fonctionnement de 2024-2025 montre un déficit de 2 076 140 \$ entre les revenus et les dépenses prévus;

ATTENDU QUE le déficit dépasse 15 % du surplus disponible;

ATTENDU QUE les règles budgétaires de 2024-2025 autorisent cette appropriation du surplus;

ATTENDU QUE le Comité d'allocation des ressources recommande ce budget, y compris cette appropriation du surplus;

LE COMMISSAIRE BRUSHEY PROPOSE QUE le budget de fonctionnement de 2024-2025 soit adopté et envoyé au MEQ.

Adoptée à l'unanimité

**C-24/25-3**

**Levée de l'assemblée**

LA COMMISSAIRE LABADIE PROPOSE la levée de l'assemblée à 20 h 14.